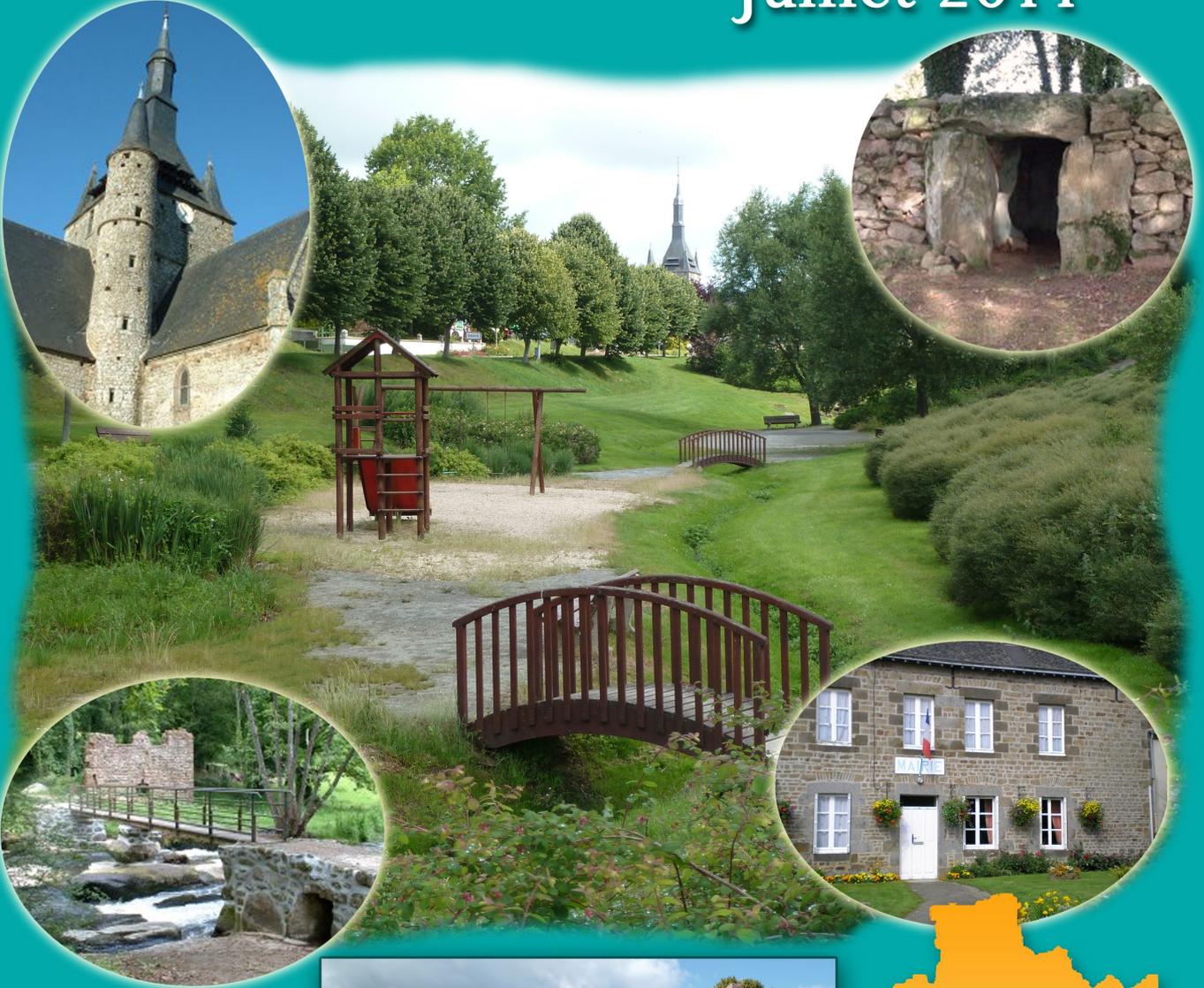




Brecé

INFORMATIONS

Juillet 2011



Horaires d'ouverture de la Mairie

du 15 juillet au 7 août 2011

Mardi 9 h 30 à 12 h 30 et 14h30 à 16h 30

Jeudi 9 h 30 à 12 h 30

du 9 août au 27 août 2011

Mardi 9h30 à 12h30 et 14h30 à 16h30

Mercredi 9h30 à 12h30

Jeudi 9h30 à 12h30 et 14h30 à 16h30

Vendredi 9h30 à 12h30

Mairie
Rue du bocage - 53120 Brecé
Tél 02.43.08.64.52
E-mail : maibrece@wanadoo.fr

Visitez le site de Brecé :
www.brece.com

Le Jardin du Souvenir

Le cimetière s'est agrandi. Un jardin du souvenir avec cave urnes a été aménagé pour les familles qui souhaitent déposer les cendres de leurs proches.



SOMMAIRE

	Pages
Décisions du Conseil Municipal 1er semestre 2011	4 à 8
Décisions du CCAS	9
Travaux en cours, réalisés & Projets	9 à 10
Informations communales Etat Civil	11 à 14
Fêtes et Manifestations & Vie Associative	15 à 16
Infos intercommunales Office de tourisme	17 à 22
Histoire Brécéenne « Le moulin de Favière »	23

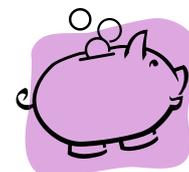
Décisions du Conseil Municipal du 1er semestre 2011

Révision du plan local d'urbanisme :

Suite aux problèmes recensés en matière d'urbanisme, l'assemblée décide de lancer une révision simplifiée du plan local d'urbanisme et d'envisager une consultation de bureaux d'études.

Subventions 2011 :

Le conseil municipal dresse la liste des subventions allouées pour l'année 2011 comme suit :



Associations	Montant attribué
Association BRECE SPORTS - section football	806 €
Association BRECE SPORTS - section volley ball	806 €
Association BRECE SPORTS - section V. T. T.	278 €
Comité des fêtes de BRECE	1 473 €
Association Jeanne d'Arc – section musique	190 €
Association FAMILLES RURALES de BRECE - cantine	3 800 €
Association CLUB de l'AMITIE de BRECE	482 €
Société de Chasse de BRECE	379 €
Association A. F. N. BRECE	147 €
A. P. E. L. de BRECE	800 €
Brecé entre nature et patrimoine	700 €
Concours des Maisons Fleuries	800 €
Restos du Cœur GORRON (1)	100 €
Association Trait d'Union de Gorrion	70 €
Le Secours Catholique de LAVAL	80 €
La Banque Alimentaire de LAVAL	84 €
Mouvement la Croix d'Or LAVAL	40 €
A. P. E. I. de MONTAUDIN	40 €
Association des Paralysés de France LAVAL	72 €
Ligue contre le Cancer – Laval	72 €
Prévention Routière de LAVAL	45 €
Fondation du Patrimoine	52 €
Chambre des Métiers de LAVAL	48 €
U. D. A. F. de LAVAL	80 €
SPA de la Mayenne	50 €
Association Mayenne Nature Environnement	50 €
France Alzheimer de la Mayenne	72 €
Divers et imprévus (2)	6 000 €
TOTAL	17 616 €

(1) Le conseil municipal accorde un don au Restos du Cœur de GORRON, sous forme de denrées alimentaires, d'une valeur de 100 €. Ces denrées alimentaires seront prises à la boulangerie de Brecé pour la valeur mentionnée.

(2) Pour les voyages linguistiques, d'études ou autres, une somme de 36 € par élève et par an pourra être accordée : aux enfants de moins de 16 ans ainsi qu'aux jeunes élèves scolarisés en collège, lycée et maison familiale, l'année de leurs 16 ans ; Pour les sorties pédagogiques et classes de découverte, le montant de la subvention sera égal à 1/4 du coût réel demandé aux familles et ne pourra excéder la somme de 36 €.

Les subventions aux associations seront versées après réception en Mairie des budgets et bilans avec solde des comptes de celles-ci pour la fin du premier semestre 2011. Il est demandé également aux associations de Brecé, lors de leurs manifestations, de faire travailler en priorité les commerçants locaux.

Indemnité de gardiennage de l'église : Elle est fixée à 75 € pour l'année 2011.

Redevance d'occupation du domaine public :

La redevance pour occupation du domaine public routier, au titre de l'année 2011, est arrêtée selon le barème suivant :

- Pour les infrastructures souterraines, par km et par artère : 36.97 €
- Pour les infrastructures aériennes, par km et par artère : 49.29 €
- Pour les autres installations, par m2 au sol : 24.64 €

Ce qui génère un produit de 2 813 €

DIVERS

- Une subvention de 20 000 € en provenance de la réserve parlementaire est accordée pour les travaux de la salle de sports.

- Une convention avec le CAUE (Conseil d'architecture) est établie au montant de 1 800 € pour l'étude de l'aménagement de la Place de l'Eglise.

Aménagement de l'ancien presbytère :

Le conseil municipal après avoir visité l'immeuble, décide d'aménager le rez-de-chaussée pour l'installation du musée du "Breil". Pour l'étage, un projet de réhabilitation est envisagé pour des salles de réunions diverses. Le maire est chargé de lancer une consultation de maîtres d'œuvre.

Création d'un site cinéraire – tarif des concessions cavurnes :

Suite à la création du jardin du souvenir dans le cimetière,
Le tarif des concessions des cave-urnes est de :

- ▶ 84 € pour les concessions de 30 ans
- ▶ 120 € pour les 50 ans.

Approbation des comptes administratifs 2010 :

Sous la présidence de Madame Martine PICHOT, le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes administratifs de l'exercice 2010 des budgets commune, assainissement et lotissements dressés par Monsieur Robert GOUSSIN, tels qu'ils sont présentés ci-dessous :

<u>BUDGET COMMUNAL</u>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>Report N-1</i>	<i>résultat cumulé 2010</i>
FONCTIONNEMENT	379 097,37 €	543 378,84 €	164 281,47 €		164 281,47 €
INVESTISSEMENT	401 949,55 €	781 864,04 €	379 914,49 €	-225 555,06	154 359,43 €

BUDGET ASSAINISSEMENT	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>Report N-1</i>	<i>résultat cumulé 2010</i>
FONCTIONNEMENT	10 422,93 €	14 098,45 €	3 675,52 €	655,24 €	4 330,76 €
INVESTISSEMENT	376 497,06 €	160 835,54 €	-215 661,52 €	24 962,32 €	-190 699,20 €

LOTISSEMENT LA GARE	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>Report N-1</i>	<i>résultat cumulé 2010</i>
FONCTIONNEMENT	78 815,44 €	78 815,76 €	0.32 €	0	0.32 €
INVESTISSEMENT	79 120.44 €	79 120.44 €	0	0	0

LOTISSEMENT PRE du ROCHER	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>Report N-1</i>	<i>résultat cumulé 2010</i>
FONCTIONNEMENT	334 426,62 €	334 433,34 €	6.72 €	78.27 €	84.99 €
INVESTISSEMENT	333 302,28 €	333 302,28 €	0	0	0

Approbation des comptes de gestion 2010 :

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de M. GOUSSIN Robert, après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2010, déclare que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2010, par le receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, **n'appelle ni observation ni réserve de sa part.**

Affectation des résultats 2010 :

Budget Communal :

Vu le tableau des résultats de l'exécution 2010 du budget communal, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'affecter la somme de **164 281.47 €** en section d'investissement à l'article 1068.

Budget Assainissement :

Vu le tableau des résultats de l'exécution 2010 du budget assainissement, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'affecter le résultat d'exploitation soit **4 330.76 €** en section d'investissement à l'article 106.

Vote du taux des 3 taxes :

Considérant les investissements réalisés et prévus, après étude de « l'Etat de notification des taux d'imposition des trois taxes directes locales » le conseil municipal décide d'appliquer, pour 2011, une augmentation respective des taux d'imposition de 2 % et les fixe à :

- Taxe d'habitation **16.62 %**
- Foncier bâti **23.99 %**
- Foncier non bâti **39.73 %**



Vote des budgets primitifs commune, assainissement et lotissements 2011 :

Le Conseil Municipal vote les budgets primitifs 2011 ainsi :

BUDGETS	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION INVESTISSEMENT
Les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de :	553 369.00 €	1 160 569.35 €
<u>ASSAINISSEMENT</u> Les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de :	14 860.00 €	208 019.20 €
<u>LOTISSEMENT DE LA GARE</u> Dépenses : Recettes :	79 120.44 € 79 120.76 €	79 120.44 € 79 120.44 €
<u>LOTISSEMENT "PRE DU ROCHER"</u> Dépenses : Recettes :	322 598.09 € 322 721.43 €	333 593.09 € 333 593.09 €

Redevance assainissement 2011 :

Le conseil municipal décide d'appliquer une augmentation de la redevance assainissement pour l'année 2011, et fixe son coût ainsi :

- Abonnement annuel de **55.20 €** par foyer raccordé
- Le prix au m3 d'eau consommé à **0.68 €**.

Pour rappel, les foyers étant raccordés au tout à l'égout et possédant un puits se verront facturer un abonnement annuel de 55.20 € et une consommation forfaitaire sur les bases identiques décidées en 2006, c'est-à-dire :

- Pour un foyer d'1 personne : 30 m3
- Pour un foyer de 2 personnes : 60 m3
- Pour un foyer de 3 personnes : 80 m3
- Pour un foyer de 4 personnes et plus : 100 m3



Remplacement des candélabres aux lotissements La Main Gantée et Les Pins :

Le devis d'éclairage public présenté par le SDEGM pour le remplacement des lanternes au lotissement Les Pins et de la Main Gantée est accepté pour un montant 4 320 € HT

Renégociation prêt du lotissement Pré du Rocher :

Compte tenu du ralentissement de la vente des parcelles, l'assemblée décide de réaménager le financement du lotissement Pré du Rocher en augmentant la durée du prêt. Le solde de 214 286 € de ce prêt est négocié pour une durée de 10 ans au taux fixe de 4.07 %.

Révision du Plan Local d'Urbanisme et publicité :

Compte tenu du courrier reçu par les services de la sous-préfecture relatif à la délibération prescrivant la révision du PLU du 17/02/2011, l'assemblée se soumet au respect des mesures d'information et de publicité conformément à l'article R 123-24 du code de l'urbanisme.

Charte Mayenne Nature Environnement :

Le Conseil Municipal adhère à la charte proposée par Mayenne Nature Environnement sur le thème suivant "**Sur le chemin de la nature : une mare, un bois, un chemin pour chaque école**" sur l'itinéraire du sentier de randonnée du Saut au Loup. Cette charte, conclue pour 5 ans, impose des engagements de MNE et de la Commune en matière d'entretien et de respect de la nature.

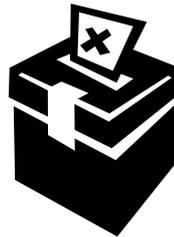
Elections des délégués et suppléants aux sénatoriales :

Suite à la circulaire préfectorale, le conseil municipal a procédé à l'élection de 3 délégués et de 3 suppléants, en vue des élections sénatoriales qui se dérouleront le dimanche 25 septembre 2011.

Election des 3 délégués :

Ont été élus à la majorité absolue au premier tour :

M. Robert GOUSSIN (11 voix)
Mme Martine PICHOT (11 voix)
M. François NICOLAS (10 voix)



Election des 3 suppléants

A été élu à la majorité absolue au premier tour :

- M. Vincent GESLAND (10 voix)

Ont été élus à la majorité relative au second tour :

- Mme Monique GRANGÉ (11 voix)

- M. Rémi BETTON (6 voix)

DIVERS :

- Un nouvel appel d'offres va être lancé, suite aux lots infructueux lors de l'ouverture des plis pour la rénovation de la salle des sports.

- La subvention du Conseil Général concernant ces travaux a été notifiée pour un montant de 12 240 €.

- Il est envisagé d'installer une table pique-nique sous le préau Place de l'Eglise.

- Le rapport diagnostic d'accessibilité de la voirie et des espaces publics, établi par le Bureau Véritas, a été présenté.

- Les travaux de bicouche et d'enrobé ont été réalisés aux trottoirs du lotissement les Pins, en face les Ets Launay ainsi qu'au jardin du souvenir au cimetière.

Décisions du C.C.A.S.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2010

Le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale approuve à l'unanimité le compte administratif de l'exercice 2010 dressé par Monsieur Robert GOUSSIN, tel qu'il est présenté ci-dessous :

	Dépenses	Recettes	Résultats de l'exercice	report N-1	résultat cumulé 2010
FONCTIONNEMENT	2 648,83 €	2 984,77 €	335,94 €	1 165,76 €	1 501,70 €
INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

BUDGET PRIMITIF 2011

Le Président de la commission administrative du Centre Communal d'Action Sociale présente à l'assemblée le budget primitif 2011.

Les membres de la commission, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

· VOTENT le budget primitif 2011 comme suit :

Section de fonctionnement :

Les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de : **4 240 €**

INDEMNITE SECRETAIRE

La Commission administrative du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

FIXE l'indemnité annuelle de la secrétaire du Centre Communal d'Action Sociale à 200 € à compter de 2011.

TRAVAUX RÉALISÉS

Aménagement de la boulangerie

Coût de l'opération	Montant	Recettes perçues	Montant
Acquisition du Fonds de Commerce (dont 20 000 € de matériel)	48 000.00 €	FISAC (Etat)	70 000 €
Travaux	218 304.04 €	Réserve parlementaire	25 000 €
Matériels	87 652.00 €	Région	62 500 €
		Emprunt	180 000 €
		Autofinancement	16 456 €
Totaux	353 956.04 €		353 956.04 €

Site cinéraire

Coût de l'opération	Montant	Recettes	Montant
Maconnerie	1 740.25 €	Autofinancement	8 423.19 €
Terrassement	5 054.98 €		
Pose de la stèle et de la colonne	1 627.96 €		
Totaux	8 423.19 €		8 423.19 €

Préau cour de la mairie

Coût de l'opération	Montant	Recettes	Montant
Bardage clin	6 604 €	Autofinancement	11 912 €
Maconnerie	3 263.22 €		
Terrassement	690.50 €		
Fabrication des portes	1354.00 €		
Totaux	11 911.72 €		11 911.72 €

**TRAVAUX EN COURS****Aménagement intérieur du presbytère**

Les travaux d'aménagement pour accueillir le musée du Breil sont bien engagés. *(Voir article)*

Voirie chemin en cours

Des travaux d'enduits sont prévus sur les CR de la Mariais, de Grappay, de la Cruchère, du lotissement la Main Gantée et divers VC et CR (enduits PATA) pour un montant de 18 677,60 €.

Un rechargement des VC 6 entre D 33 et D201 pour parties et du CR de Vauhbert sont engagés pour un montant de 30 600 €.

PROJETS**Aménagement salle de sports**

Les travaux de réhabilitation de la salle prennent du retard, liés à la déformation du sol, ce qui nécessite une étude spécifique par un organisme spécialisé.

Informations Communales

ETAT CIVIL

Naissances

PREZELIN Elina..... 5, rue du Domaine
 LEBRUN Thaïs 5, rue de la gare
 FEVRIER Malo 18, lotissement les pins

Décès et Transcriptions de décès

DAGUIER Régine Vve TIMON La Bersonnière
 HEUVELINNE Patrick Le Tertre
 RENAULT Cécile ép PECCATTE 1, lot les jardins
 CARRÉ Claude Les Sapins
 DUROI Eugène Le Châtaignier
 GOUSSIN Solange ép QUINTON Le Breil
 DUBOIS Sylvie ép BAHIER L'olivrais

Inhumations dans le cimetière

BARBÉ Rosalie Vve BOUDIN Lassay les Châteaux

Reconnaissance à Madame Solange QUINTON

« Brecéenne » de naissance, née à « la Bignette », Madame Solange QUINTON nous a quitté à l'aube de ses 92 ans, emportée brutalement par la maladie.

Elle a œuvré et donné sans compter pendant plus de 3 décennies pour la collectivité Brecéenne, notamment vers les aînés, leur apportant service social et culturel...

Présidente de l'ADMR, elle met sur pied l'aide à domicile et le portage des repas pour les personnes dépendantes en milieu rural.

Présidente du Club de l'Amitié, elle a fait découvrir la plupart des Régions de France à nos aînés, et organisé les riches expositions de travaux manuels.

Membre du bureau d'aide sociale, elle a mis en place et animé pendant plus de 35 ans le repas des cheveux blancs.

Membre du Conseil Municipal de 1983 à 1989, elle a également apporté son soutien à l'association locale des guides de France

Telles furent les principales actions...le sens de l'accueil, la générosité, le souci de la perfection l'ouverture d'esprit, qui caractérisaient entre autres la personnalité de Mme Solange QUINTON.

Sa dernière démarche, qui lui tenait à cœur aura été avec Albert son époux, de léguer le musée du Breil à la Commune ... riche collection des outils et des habits de la vie à la campagne du début du 20^{ème} siècle, aménagée depuis plus de 30 ans elle en était l'animatrice zélée et attachante ...

Peu avant son départ prématuré, elle a pu avec joie découvrir les locaux (au rez de chaussée du presbytère) qui vont accueillir son musée.

C'est un hommage de reconnaissance communal que nous nous devons d'exprimer à Madame Solange QUINTON dont l'esprit de service partagé par les siens aura été un exemple qu'on ne peut oublier.

Visite de l'assemblée nationale du 29 juin dernier

Organisé par les anciens d'AFN, accompagnés d'un groupe d'élus, cette agréable journée a permis au groupe de découvrir l'Assemblée Nationale, le musée Grévin et d'effectuer une croisière sur la Seine.



Travaux de printemps au presbytère



A l'initiative de l'association "Brecé, entre nature et patrimoine", une équipe de bénévoles commence le chantier de démolition au rez-de-chaussée du presbytère le 10 mai.



La cuisine, avant ...



... et pendant

Suppression des sous-bassement, mise à jour de la cheminée et découverte des poutres du plafond.



Abattage de cloison, décollage de tapisserie, lessivage des murs, fenêtres et portes ... ont ponctué plusieurs journées de dur labeur.



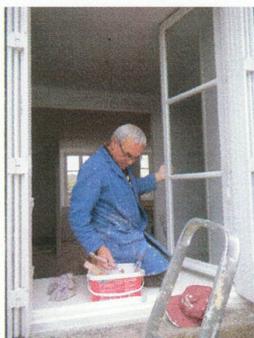
Pause café pour le noyau de l'équipe qui a su allier compétence, entrain et bonne humeur



Consolidation du plancher par la cave et grattage des poutres
Retouches de menuiserie.



Recouvrement des espaces inter-poutres d'un mélange de terre et de paille.
Enduits des murs et peinture des portes et des fenêtres



Jusqu'à défier la
phobie des
escabeaux pour
atteindre la 5^{ème}
marche

Quelques chiffres

- 27 jours de travaux sur 7 semaines
- 5 temps plein et 5 temps partiel
- 2 plateaux de gravats sortis
- 300 kg d'enduits à chaux utilisés

Par souci d'authenticité, les rénovations ont cherché à mettre en valeur l'existant. Les matériaux utilisés restent fidèles à ceux de l'époque (badigeon de chaux et torchis)

Volontairement, aucune photo illustrant les résultats n'est dévoilée aujourd'hui.

L'avancée spectaculaire de ces travaux laisse désormais espérer une ouverture partielle du musée pour les journées du patrimoine en septembre prochain.

Le 29 juin, le ménage clôturé les travaux.

Alors à bientôt !



Le mot de la présidente :
VENEZ NOMBREUX !

Fêtes et Manifestations

Jeudi 11 août : Concours de pétanque organisé par la société de chasse de Brecé

Dimanche 4 septembre : Repas des Aînés

Samedi 10 septembre 2011 : Comice Agricole

Samedi 17 et dimanche 18 septembre 2011 : Journées du Patrimoine

Dimanche 30 octobre : Repas Pot au Feu organisé par Familles Rurales de Brecé

Samedi 19 novembre : Repas Choucroute organisé par le Comité des Fêtes de Brecé

Samedi 26 novembre : Soirée Moules-Frites organisée par l'AAPPMA de Brecé-Gorron

Samedi 31 décembre : Repas St Sylvestre organisé par le Comité des Fêtes de Brecé

Vie Associative

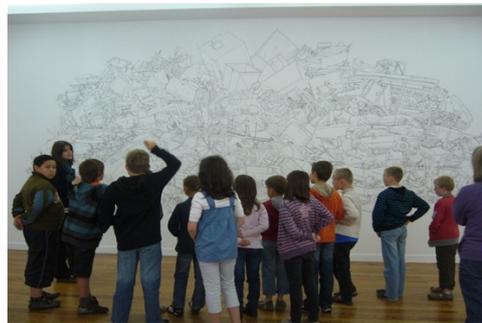
ECOLE NOTRE-DAME-DE-PONTMAIN DE BRECE Visite à Pontmain

Mercredi 1er Juin, nous sommes allés au Centre D'art Contemporain de Pontmain pour voir les œuvres d'art d'Antoine Ronco et de Tomas Lanfranchi. Tomas a construit des engins avec des sacs poubelles, des couvertures de survie et 3 km de scotch.

Puis nous avons fait le portrait de celui qui était devant nous. Par exemple, nous avons fait un portrait d'une personne en le caractérisant de sa passion, un portrait sans regarder ce qu'on dessinait, etc... Nous avons appris la différence entre le dessin d'observation et celui d'imagination.

Après avoir visité le Centre d'Art Contemporain de Pontmain, nous sommes allés à la bibliothèque de Pontmain. La bibliothécaire nous a lu une histoire. Nous avons pu lire librement pendant une demi-heure.

Benjamin, Hugo, Jaouen, Romain



L'après-midi sportive

Le 20 mai, on est allé au stade de Gorron pour faire une après-midi sportive. Le thème était l'endurance, c'est à dire courir longtemps. Il y avait plusieurs jeux dont l'horloge, la thèque, la navette, ...

Nous étions en groupes de niveau, les CM avec les CM et les CE avec les CE. Les CP étaient sur un autre terrain, entre eux. Il faisait très chaud.

A la fin, on a eu un goûter, il y avait les 3èmes du collège Sacré-Coeur pour nous diriger vers les jeux.

Madame Gesland, les maîtresses et les maîtres ont préparé cette après-midi sportive.

Anthony, Kylian, Mathis, Pauline

Exposition “Laissez parler les p'tits papiers” à Laval

Lundi 20 juin, nous sommes allés à Laval voir l'exposition sur les petits papiers. Chaque oeuvre d'art avait un nom. Par exemple : “Le serpent qui se mordait la queue”. Le notre s'appelait “Papier-foot”, en référence au “baby-foot”.

Nous avons fait un atelier où nous construisions avec nos mains un bonhomme en papier. Nous pouvions chiffonner, plier, rouler, déchirer, froisser ... Nous sommes ensuite allés l'installer dans un endroit pour que tous les êtres de papier habitent le même “village”.

Puis nous avons échangé nos impressions autour d'oeuvres d'artistes réalisées elles-aussi à partir de papiers.

Enfin, nous avons continué notre visite libre de l'exposition. Cela nous a plu car certaines productions étaient drôles, étranges, jolies, grandes ou petites, colorées ou pas...



Alex, Gustin, Rémy

Fête de l'école

Dimanche 26 juin 2011, il y a eu la fête de l'école. Le thème était «**Envolons-nous au pays des rêves et de l'imaginaire!**». Nous avons présenté ce que nous avons travaillé tout au long de l'année : théâtre, Anglais, chants, danses. Ce spectacle parlait d'un petit garçon qui s'ennuyait. Il voulait découvrir d'autres choses que ce qu'il voyait d'habitude. Un oiseau qui passait par là lui demanda s'il voulait monter sur son dos pour explorer d'étranges pays...

Après le spectacle, il y avait un apéritif servi par le club des aînés et ceux qui le souhaitaient pouvaient manger un buffet froid organisé par l'APEL (Association des parents d'élèves).

Lucie, Noémie, Andy



Horaires de l'école: lundi, mardi, jeudi et vendredi :

Matin : 9h00-12h00 (ouverture à 8h45) Après-midi : 13h30-16h45 (ouverture à 13h15)

Horaires de la garderie : lundi, mardi, jeudi, vendredi, à l'école :

Matin : 7h15-8h45 Après-midi : 17h00-18h15

Cantine assurée par Familles Rurales :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 12h-13h

INFORMATIONS INTERCOMMUNALES

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'environnement de la Mayenne) vous propose un service d'architecture gratuit de conseils aux particuliers sous forme de permanences dans les trois pôles de la direction départementale des territoires. (Laval — Mayenne– Château –Gontier)

Monsieur Guillaume PAYEUR, architecte se tient, sur rendez-vous, à la disposition des candidats à la construction, à la réhabilitation, à la rénovation pour conseiller sur leur projet (implantation, orientations, programmation, choix énergétiques, matériaux ...).

Permanences :

À Mayenne Pôle territorial Nord ZI Le Terras 226, rue Joseph Cugnot 53103 Mayenne

Tél : 02.43.08.24.10

2^e jeudi et 4^e jeudi du mois — toute la journée

A Laval - Pôle territorial centre - cité administrative—53030 Laval

Tél : 02.43.67.89.20

1^e et 3^e jeudi du mois - le matin

Balayage mécanique 2^{ème} semestre 2011

Circuit du bourg	Circuit des lotissements
Jeudi 7 juillet et 21 juillet	Vendredi 15 juillet
Jeudi 11 août et 25 août	Vendredi 19 août
Jeudi 8 septembre et 22 septembre	Jeudi 15 septembre
Jeudi 13 octobre et 27 octobre	Jeudi 20 octobre
Jeudi 10 novembre et 24 novembre	Jeudi 17 novembre
Jeudi 8 décembre et 22 décembre	Jeudi 15 décembre

Pour un balayage efficace, il est recommandé aux automobilistes de ne pas stationner sur les trottoirs et voies ces jours de passage.

Ramassage des ordures ménagères

Le service déchet de la communauté de communes du bocage mayennais vous informe qu'à partir du **20 juin 2011**, la collecte des ordures ménagères en campagne sera effectuée le mercredi. Le jour de collecte dans le bourg reste inchangé.





Horaires de la déchèterie de Gorrion

	Horaires d'hiver (1er novembre au 30 janvier)	Horaires d'été (1er février au 31 octobre)
Lundi	14h–17h30	14 h–18h
Mercredi	14h–17h30	14 h–18h
Vendredi	14h–17h30	14 h–18h
Samedi	10h–12h 14h–17h30	10h–12h 14h–18h00

Témoignage

Bernard DEDUN, réfugié à Gorrion, témoigne...



« Bernard DEDUN réfugié à Gorrion en 1944 »

Bernard DEDUN, âgé aujourd'hui de 73 ans veut retrouver le lieu-dit où ils ont été recueillis, lui et sa famille, durant la seconde guerre mondiale.

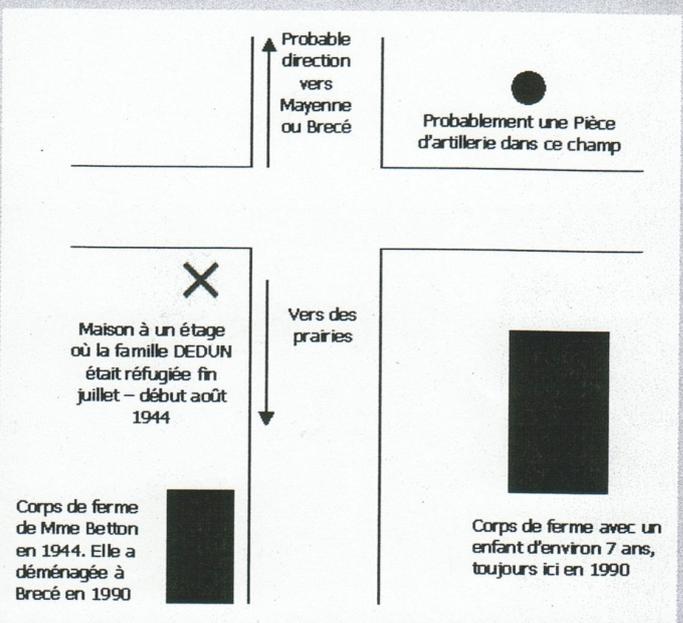
2 août 1944, Bernard DEDUN, un petit garçon de sept ans originaire de Sainte Honorine du Fay, dans le Calvados débarque à Gorrion, après un voyage long de deux jours.

Bernard et les quatorze autres membres de sa famille ont fuit les bombardements. Toute leur vie tient à présent dans une charrette. Ils leur a fallu parcourir plus de 80 km de marche pour finalement être recueillis par une famille à Gorrion.

Bernard se souvient encore « Il y avait une maison avec étages en campagne. C'est là où nous étions réfugiés, et en face une route direction Mayenne ». Un seul détail manque : le nom du lieu-dit. Il décrit « derrière, il y avait une ferme et cette femme Mme BETTON qui était cultivatrice. Tous les matins, j'allais y chercher le lait ». Il poursuit « Il y avait bien cette grande

ferme en face, mais je ne pouvais pas y aller, c'était bien trop dangereux. Les camions militaires roulaient à ras de la maison ».

L'image reste inchangée dans l'esprit de Bernard DEDUN. Malgré de nombreuses recherches il n'a toujours pas réussi à retrouver ce fameux lieu-dit qui a marqué son histoire et lui tient tant à cœur.



« Environnement approximatif avec repères de l'endroit où était réfugiée la famille DEDUN Alphonse, réalisé d'après les souvenirs d'enfants de Bernard DEDUN »

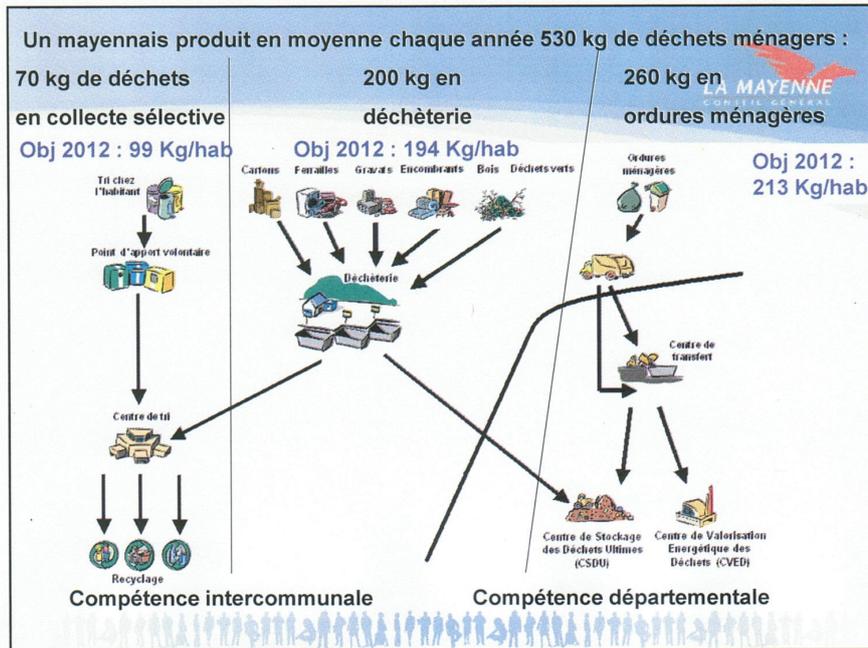
Si vous pensez avoir reconnu cette ferme, cet endroit, vous pouvez contacter le service communication de la Mairie de Gorrion au 02.43.30.10.58

Visite du Centre de Traitement des ordures ménagères

Le Conseil Général de la Mayenne ouvre son centre de Valorisation Energétique des Déchets de Pontmain (CVED) , **le samedi 8 octobre 2011.**

Si vous êtes intéressés, vous pouvez après avoir constitué un groupe, prendre contact avec Mme Corinne DAURES-CONILLEAU au ☎ 02.43.59.96.75. e-mail : corinne.daures-conilleau@cg53.fr pour réserver un créneau de visite.

Voici quelques informations sur la production des déchets :



Coûts du service gestion des déchets (2008)

		Coût de collecte et traitement	
	OM	120 à 130 € /tonne	33 € /hab/an
	Déchetterie	30 à 80€ / tonne	15 €/hab/an
	Collecte Sélective	30 à 80 €/tonne	5 €/hab/an

Chaque mayennais : 10 Kg de déchets / semaine
 1 € par semaine

Centre de valorisation Energétique des Déchets de Pontmain

Faites le calcul...

Une famille de 4 personnes produit sur une année :

- 250 kg de tonte (pour 600 m² de terrain enherbé)
- 250 kg de déchets de cuisine (fermentescibles)

et

Si elle jette...

... à la poubelle

Elle jette l'ensemble des déchets à la poubelle

La collectivité paie 65 €/an

... à la poubelle et en déchèterie

Elle jette ses déchets de cuisine à la poubelle

Elle jette sa tonte à la déchèterie

La collectivité paie 40 €/an

... au composteur

Elle jette l'ensemble des déchets au composteur

0 € payé par la collectivité

Un engrais naturel et gratuit pour le jardin

Composition moyenne de la poubelle d'un mayennais (production annuelle)

Verre, emballages, papiers, cartons 72 Kg

Putrescibles : végétaux et déchets de cuisine compostables 82 Kg

Part résiduelle 98 Kg

Répartition des déchets à trier dans nos poubelles (Kg/hab/an)

Papiers journaux magazines	41
Cartons d'emballages	12
Briques alimentaires	10
Flacons et bouteilles plastiques	5
Verre d'emballages	3
Métaux d'emballages	1

GUIDE DES RENDEZ-VOUS
cc-bocagemayennais.fr

- LES TROIS 8 DU BOCAGE
- ANIMATIONS NATURE
- EXPOSITIONS
- SOIRÉES PATOIS
- LE BOCAGE EN CALECHE
- CONTACTS



Olivier Hédrin



La Mayenne
Etiopiantie par nature
Bocage Mayennais



Animations de l'été dans le Bocage Mayennais
de juillet à septembre 2011

LES TROIS 8

Juillet

Lévaré

Dimanche 24 juillet - 17h

Compagnie Alaporte, LF Céline

Lectures théâtralisées

Description : De l'enfance, à la mort de Louis Ferdinand Céline, de ses lettres d'amour, à ses lettres de colère, de ses lettres publiques, à celles plus intimes, LFC propose une lecture-spectacle de courriers choisis. Sur scène, les deux comédiennes vont embarquer les spectateurs au cœur de la vie et de l'œuvre de cet écrivain fascinant dans une mise en scène vivante et surprenante. Le tout en s'accompagnant au piano, dans des compositions originales, créées pour le spectacle, qui illustreront et ponctueront les lettres.

Lieu : Château de Lévaré

Spectacle à partir de : 10 ans

Info + : Visite possible en amont du Château de Lévaré par les propriétaires. De 15h à 17h
Tarif visite du château : 5€ par personne



Ambrières les Vallées

Dimanche 31 juillet - 17h

Mireureu

La fée penchée sur son berceau était un peu étourdie ou pas douée en dictée ! Jusqu'à l'âge de 50 ans, Michèle-Renée a plus jonglé avec les chiffres qu'avec les mots, mais en faim de contes celle-ci est devenue Mireureu pour se mirer, heureuse, dans le miroir des Contes.

Lieu : Parc des Loisirs de Vaux

Spectacle à partir de : 4 ans de 17h à 18h et de 18h30 à 19h30 pour les + de 12 ans.



Août

Châtillon-sur-Colmont

Dimanche 7 août - 17h

Compagnie UCT

Olivier Hédrin

Comédie : « Plat du jour »
Plat du jour est un spectacle à la carte ! Selon son goût, ses envies gourmandes le public ajoute les ingrédients pour constituer la recette de « la sauce aux envies ». Un zeste de frisson, une once de rêve, deux doigts de subversion, une bonne bolée de rire et de large plâtrée de compléxité font entre autres partie des ingrédients (100% bio) proposés.

Lieu : Dans le bourg

Spectacle Tout Public



Du BOCAGE

Info + : L'association Châtillon Patrimoine propose suite au spectacle des Trois 8 du Bocage.

19h : Restauration sur réservation (10€)

20h30 : Spectacle

«Contes & Patois» avec Serge Maury et

Micheline Fayet

Tarif : Adultes : 5€ / - de 16 ans : 2€ / - de 10 ans : gratuit

Contact : association Châtillon patrimoine

Alain Chalaux : 02 43 00 25 69

Pontmain

Dimanche 14 août - 17h

Mr. Flochard

Théâtre de rue : « Bla, bla, bla, bla »

Flochard, gentil paumé traîne sa solitude. Il attend un rendez-vous... Mais la personne tant attendue ne viendra pas. Il décide donc pour passer le temps de faire ce qu'il sait faire de mieux : c'est-à-dire... Pas grand-chose. Il se met donc tour à tour au golf, à la magie, ou au combat de boxe plus ou moins doutoux. Mais, hélas, tout ne se passe pas comme prévu !



Spectacle sans parole qui explore un univers intemporel faisant la part belle à l'improvisation.

Lieu : Dans le bourg

Spectacle Tout Public

Saint-Loup du gast

Dimanche 21 août - 17h

Joula et Massot s'engagent

Comédie

5 euros



En ces temps moroses, deux hommes Manu Joula et Eric Massot, ont décidé de s'engager ! Contre la misère sexuelle, contre l'écologie, pour la solitude des vieilles personnes... bon, ils n'ont pas forcément tout compris, mais une chose est sûre, ils vont s'engager... enfin presque !

Lieu : Théâtre le Lupigastois

Réservation obligatoire

Spectacle tout Public

Infos Réservations

Office de tourisme du Bocage Mayennais

Tél : 02 43 08 48 30

e-mail: otsi@bocagemayennais.fr

www.cc-bocagemayennais.fr

Pour l'ensemble des animations, pensez à réserver!

Antenne d'Ambrières les Vallées

9, rue de la Chaussée

53300 Ambrières les Vallées

e-mail : otsiambrieres@bocagemayennais.fr

Antenne de Gorron

1, rue Magenta

53120 Gorron

e-mail : otsigorron@bocagemayennais.fr

Antenne de Pontmain

5, rue de la Grange

53220 Pontmain

e-mail : otsipontmain@bocagemayennais.fr



ANIMATIONS NATURE

Lévaré ————— **Juillet**

Dimanche 10 juillet - 14h30/17h
Arbres et plantes de nos campagnes

Départ devant le château pour 3,5 km de balade découverte le long du sentier botanique. Au retour, visite des extérieurs du château en compagnie des propriétaires.
Tarif : **5€** par personne

Oisseau ————— **Mercredi 13 juillet - 10h/12h**

Sur le chemin de Quincampoix

La rivière, la vallée, le bocage... Faune, flore, hydrographie... guidée par ID'environnement.
Tarif : Adultes **5€** / de 10 à 18 ans **2,50€**
Le lieu précis du rendez-vous sera communiqué lors de la réservation.

Lévaré ————— **Dimanche 7 août - 14h30/17h**

Arbres et plantes de nos campagnes

Départ devant le château pour 3,5 km de balade découverte le long du sentier botanique. Au retour, visite des extérieurs du château en compagnie des propriétaires.
Tarif : **5€** par personne

EXPOSITIONS

Isabelle Lagardère
Du 29 juin au 24 juillet

Marc Beaumin
Du 27 juillet au 28 août

Expo Amateurs
Du 31 août au 2 octobre



Isabelle Lagardère



Marc Beaumin

Colombiers-du-Plessis
Vendredi 12 août - 14h30

Boucle des Jardins des Renaudies

Randonnée pédestre de 8km organisée conjointement avec la Fédération Française de la Randonnée Pédestre du département suivi d'une visite libre des jardins.
Départ parking 14h15.
Tarif : Adultes **3€** pour les adhérents et **4€** pour les non adhérents à la FFRP.



Oisseau

Mercredi 17 août - 10h/12h

Sur le chemin de Quincampoix

La rivière, la vallée, le bocage... Faune, flore, hydrographie... guidée par ID'environnement.
Tarif : Adultes **5€** / de 10 à 18 ans **2,50€**
Le lieu précis du rendez-vous sera communiqué lors de la réservation.

Lévaré ————— **Septembre**

Dimanche 25 septembre - 14h30/17h
Arbres et plantes de nos campagnes

Départ devant le château pour 3,5 km de balade découverte le long du sentier botanique. Au retour, visite des extérieurs du château en compagnie des propriétaires.
Tarif : **5€** par personne

Antenne de Pontmain

SOIRÉES PATOIS

Mémoire et oralité, voilà ce que propose sur une note d'humour, avec des rires vifs et colorés l'Office de Tourisme du Bocage Mayennais.

Ces soirées « contes & patois » sont à la fois l'occasion de découvrir un site ou une ville de notre territoire et de savourer des histoires à l'accent mayennais. Ouvrez les oreilles pour essayer de ne rien oublier...

————— **Juillet**
Ambrières les Vallées

Mercredi 27 juillet - 20h30/21h30

Manoir des Loges

Tarif : **2€**

Info + : Le manoir des Loges est situé à la sortie d'Ambrières les Vallées sur la route de Saint-Mars-sur-Colmont.

Pontmain

————— **Août**

Mercredi 24 août - 20h30/21h30

Le relais du Bocage

Tarif : **2€**



Spectacle d'Ambrières les Vallées et de Pontmain.

LE BOCAGE EN CALÈCHE

Promenades en calèche avec Serge Mauny et Christian Motin, dans les communes du Bocage Mayennais.

Circuit d'environ 30 minutes de 14h à 18h.
Tarif : **2€** à partir de 8 ans / **0,5€** de 3 à 7 ans / **Gratuit** : - de 3 ans. Enfants accompagnés d'un adulte obligatoire.

Info + : Demandez votre carte de fidélité pour profiter de tarif préférentiel pour toute la saison.

————— **En juillet uniquement**

Brecé

Les mardis, du 5 au 26 juillet

Gorron

Les mercredis du 6 juillet au 24 août

Ambrières les Vallées

Les jeudis du 14 juillet au 25 août



Le + : En parallèle des promenades en calèche, l'antenne d'Ambrières les Vallées, propose une vue du patrimoine au travers d'animations «flash» d'une demi-heure. Tout l'après-midi de 14h à 17h30.

————— **En août uniquement**

Châtillon sur Colmont

Les mardis du 3 au 23 août

Le Moulin de Favières

Le moulin médiéval d'origine est établi sur la rive gauche de la Colmont et dépend de la seigneurie de Favières. Au XVIII^e siècle, on y mentionne « un moulin à bled et à échalier l'avoine ».

Le moulin et la maison du meunier se trouvent alors dans le même bâtiment, au bord de la rivière.

En 1903, l'installation du moulin est complètement modifiée de manière originale et unique en France par Léopold Gasseau, son propriétaire.

L'usine se compose désormais de deux parties :

La cage du moulin est conservée et un nouveau moulin est construit à 60 mètres sur le coteau, en dénivelé.

La liaison du mouvement se fait par une roue hydraulique en bas aux meules actionnées en haut, par un câble d'acier qui, comme une courroie, relie deux roues à gorge trapézoïdale.

La force - environ 10 CV - est ainsi transmise sans perte appréciable jusqu'au moulin équipé de cylindres modernes et d'un nettoyeur.

La vanne motrice est une autre caractéristique qui permet au meunier d'en régler l'ouverture sans délai ni déplacement : commandée par le moulin du haut, au moyen d'une manivelle située à mi-étage, elle actionne un petit câble sans fin qui transmet les ordres d'ouverture et de fermeture.

En 1936, la capacité d'écrasement journalier du moulin est de 20 quintaux.

Un moteur à gasoil est alors installé en sous-sol, afin de prendre le relais en cas de manque d'eau. M. Paul Rebours, dernier meunier de Favières, met un terme à son activité en 1984; dans les dernières années, le moulin tourne exclusivement à l'électricité.

Il convient par ailleurs de mentionner la découverte d'une meule dormante en granit dans un mur de pierre sèche. L'objet est apparenté aux productions de l'atelier du Grand Mesnil à Moulay. Il permet de moudre le grain en Gaule, pendant la période dite de Tène finale (-100 avant J-C.).



